### XAVIER LANNELUC Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux

# ASSOCIATION LE FESTIN 1 QUAI ARMAND LALANDE 33800 BORDEAUX

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**EXERCICE 2009** 

Xavier LANNELUC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux

#### ASSOCIATION LE FESTIN

### 1 Quai Armand Lalande 33800 BORDEAUX

Exercice 2009

### RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire annuelle, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association LE FESTIN, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- > la justification de mes appréciations ;
- les informations fournies aux adhérents.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I) OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

### II) JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS:

En application des dispositions de l'article L. 225.235, 1<sup>er</sup> alinéa, du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

### III) INFORMATIONS FOURNIES AUX ADHERENTS:

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications des informations fournies aux adhérents.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bordeaux, le 27 avril 2010

X. LANNELUC
Commissaire aux Comptes

Agrément en cours, NE PAS ENVOYER



N° 2065

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts) IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS tion Générale des Finances Publiques Timbre à date du service X Régime simplifié d'imposition 31122009 et clos le 01012009 Exercice ouvert le Régime réel normal Comptabilité super-simplifié Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Adresse du déclarant (quand celle-ci est Adresse du service SIE BORDEAUX AVAL différente de l'adresse du destinataire) et/ou où doit être adresse du siège social si elle est différente du RUE JULES FERRY déposée cette principal établissement : 33090 BORDEAUX CEDEX déclaration IDENTIFICATION LE FESTIN Bât.G2 .Quai Armand Lalande Identification du destinataire 33300 BORDEAUX 37796107300048 319565 **ACTIVITÉ** 651 N 'Siret Insp., IFU N dossier Activités exercées (souligner l'activité principale) : Préciser éventuellement : Editions et ventes de revues l'ancienne adresse en cas de changement : Si vous avez changé d'activité, cochez la case le téléphone: RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4) Déficit (report de la ligne XO Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % Bénéfice imposable 1 Résultat fiscal 67 832 au taux de 15 % du 2058 A ou 372 du 2033 B) 0 Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 du tableau 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1) Plus-values à long 2 Plus-values terme imposables au taux de 15 % Plus-values exonérées Plus-values à long Autres plus-values Plus-values à long art. 238 quindecies terme imposa imposables au taux de 19% terme imposables au taux de 19% au taux de 0% 3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones 3 franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 Pôle de compétitivité П Zones franches urbaines Zone franche Corse Jeunes entreprises Entreprises nouvelles art. 44 sexies Zone de restructuration Autres dispositifs Zones franches d'activités П Entreprises nouvelles art. 44 septies de la défense art.44 terdecies art. 44 quaterdecies Plus-values exonérées Bénéfice ou déficit exonéré Sociétés d'investissements relevant du taux à 15% (indiquer + ou - selon le cas) immobiliers cotées Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %). D IMPUTATIONS (cf. page 4) 1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement utitre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066 un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Crédit d'impô Crédit d'impôt en 3. Crédits d'impôt et imputations Crédit d'impôt en faveur de la recherche faveur de la formation des dirigeant Crédit d'impôt pour investissement en Crédit d'impôt Réduction d'impôt en en faveur de l'apprentissage imputations faveur du mécéna Corse Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4) Е Report colonne B de la ligne OG du tableau 2059-E ou colonne B ligne 137 du 2033-E 671 583 Ebis VALEUR AJOUTÉE DE L'ENTREPRISE Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr SAS FIGEOR 1 impasse des Mûriers 33700 MERIGNAC 05.57.92.29.60 Nom, adresse, téléphone, télécopie : - du comptable et/ou du conseil [1] n° d'agrément du CGA L BORDEAUX , le ...13022010 Visa et cachet du membre de l'Ordre des experts-comptables ou de l'association de gestion et de comptabilité \*\* A. Signature et qualité du déclarant Préciser dans le cadre s'il fait ou non partie du personnel salarié de l'entreprise (S : Salarié, I : Indépendant).
 Lorsque la déclaration de résultat et la liasse fiscale d'un adhérent d'un centre de gestion agrée sont transmises via la procédure TDFC, la partie relative au visa doit comporter les informations suivantes : nom et n' SIRET du cabinet d'experise-complable ou de l'association de gestion et de comptabilité.

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis (2010)

gnation de l'entreprise uate de clôture de l'exercice (À ne remplir que sur les exemplaires « en continu »)

LE FESTIN

31122009

F RÉPARTITION DE	ES PRODUITS DES ACT REVENUS ASSIMILÉS D	ONS E	T PAR	RTS SOCIAL Voir renvois pag	.ES, e 4)			
1 Montant global brut des dist	ributions correspondant aux intérêt	s, P	ayées par ociété elle	la		(a)		
dividendes, revenus et autres p payables aux associés, actionna	produits des actions et parts sociale	s P	ayées par	un établissement des titres	chargé	(b)		
*	rrespondant à des rémunérations ou a					(c)		
2 Montant des prêts avances o	a acomptes consentis aux associés, a	ctionnair	es			(d)		
et porteurs de parts, soit directe  4. Montant des distributions	ment, soit par personnes interposées							
autres que celles visées						(e)		
en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <b>6</b>						(f)		
(À préciser par nature sur les lignes e à h)						(g) (h)		
5 Montant des revenus distrib	nés éligibles					(i)		
à l'abattement de 40 % prévu a	u 2° du 3 de l'article 158 du CG1							
hattement de 40 % prévu a	u 2 du 3 de l'article 158 du CGI					(j) total (a à h)		
intant des revenus réparti	s <b>8</b>					total (a a li)		
G RÉMUNÉRATION	NS NETTES VERSÉES A	UX ME	MBRE	S DE CERT	AINES SOCI	ÉTÉS		
		Pour les SARL	Somme	s versées, au cours	de la période reter	ue pour l'assiette	de l'impôt sur les so oluments, indemnit ions dans la société	es. rembourse-
Nom, prénoms, domicile et qua - SARL - tous les associés ;	lité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI):	Nombre de parts sociales		orialitation de main		ant des sommes v		
- SCA - associés gérants ;	nom ou commandités ;	à chaque associé en toute pro-	Année au cours de laquelle le versement	à titre de traitements émoluments	à titre de frais d de mission et d	e représentation, e déplacement	à titre de frais autres que ceu colonne	professionnels x visés dans les es 5 et 6
<ul> <li>SEP et sté de copropriétaire coparticipants.</li> </ul>	s de navires - associés, gérants ou	priété ou en usufruit	a été effectué	et indemnités proprement dits	Indemnités forfaitaires 5	Rembour- sements	Indemnités forfaitaires 7	Rembour- sements 8
	1	2	3	4				
		1			3			
		1						
		-						
		1						
		_						
		1						
		-	-					
		1						
		-	-					
		-						
		1						
		1						
		-						
		-	-					

Agrément en cours, NE PAS ENVOYER Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Ter (2010)

Désignation de l'entreprise ate de clôture de l'exercice

N'SIRET [

(À ne remplir que sur les exemplaires « en continu »)

	3	1122009					
II AFFECTA	TION DES VOITURES DE	TOURISME	fi	gurant à l'actif de l'e	entreprise ou do	nt celle-ci a assumé les frai joindre un état du même mo	s d'entretien.
HAFFECTA						besoins généraux de l'explo	
	Voitures affectées aux dirigeants of	ou aux cadres	Propriétaire	Voltures uti	insees pour les t	esonis generaux de rexpio	Propriétaire
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la p à laquelle la voiture est affe	ersonne ectée	(P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auq	uel la voiture est affectée	(P) ou non propriétaire (NP)
RÉMUNÉRATIONS  CE CAD	MONTANT QUE LE MONTANT QUE LE MONTANT DE LE	LES ENTREPRI alte des sommes comprises le 2009, montant total des b is de la taxe sur les salair tion des chèques-vacances pa commissions et de cou LES ENTREPR	ISES PLA  dans les DADS dases brutes fisca res, telles notammar les salariés.  urtages RISES PLA	CÉES SOUS et versées aux apprentis les inscrites dans la col ment les sommes portée	LE RÉGIME sous contrat et aux ionne 18 A. Ils doiver s dans la colonne	E SIMPLIFIÉ D'IMP handicapés , figu- nt être majorés, 1e 20 C au titre de	POSITION
				Taux de l art. 219 I a ter et a q			
MVI T restant à rans	orter à l'ouverture de l'exercice			,			
	les PVLT de l'exercice						
MVLT réalisée au co							
MVLT restant à repo	orter						
				Pro Ober Wood	ALEKSIA POTON		
THE RESERVE THE PARTY OF THE PA	FISCAL DES GROUPES						
- Date d'entrée dan	cées sous le régime des groupes de s ns le groupe de la société déclarante cette société déterminé comme si el						
plus ou moin	bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas) as-values à long terme afférentes à	le n'etan pas memore		plus ou moins-val terme imposables au	lues à		]
des cessions d	de titre de sociétés à prépondérance tées et imposables au taux de 19% Chiffre d'affaires TTC		p	lus ou moins values à imposables au taux	à long terme de 0 %		]
- Pour les sociétés	filiales, désignation, adresse du lieu	d'imposition et n° d'i	dentification of	le la société mère.			

Γ	`4si	gnation de l'entrepr	rise _LE FESTIN									Néant 📗
		esse de l'entreprise	Bât.G2 .Quai Ax	rman	d Lalande 33	300	B	ORDEAUX				
l	lun	néro SIRET * 3	7 7 9 6 1 0 7	3	0 0 0 4 8			-				
L	ure	ée de l'exercice en t	nombre de mois • 1	2	Durée de l'exer	cice pr	récéd	dent * 1 2	_	Evergice N clos le	_	Exercice N-1 clos le
Γ										Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 0 9	<u> </u>	Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 0 8
r	_		CTIF		Brut	A	mort	tissements - Provisions	s	Net 3		Net 4
卜	Τ	7		010		012	1		$\neg$			
₹ ¥	I	mmobilisations incorporelles		014	29 531	016	十	23 143		6 38		1 232
ECLARAN MACBIT 1SÉ	-			-		-	$\vdash$		$\dashv$		+	
DECLARANT	1	mmobilisations co	rporelles *	028	104 983	030	Ή-	76 554	1	28 42	9	35 377
	I	mmobilisations fir	nancières * (1)	040	3 369	042	Ľ		_	3 36	9	2 733
S CE	1		Total I (5)	044	137 883	048	3L	99 697	7	38 18	6	39 341
PAR	Į,	Matières premi	ères, approvisionnements,	050	459 638	052	2	365 465	5	94 17	3	90 483
	٤	en cours de pro Marchandises		060		062	2					
NSERVER	KCULAIN			064		066	卜		7		$\neg$	
SE	31	Avances et acomp				-	Н		+	112 76	, +	173 570
ج ا	-	Créances {	Clients et comptes rattachés*	068	113 761	070	$\vdash$		$\dashv$	113 76	+	
۷.,	اد	(2)	Autres * (3)	072	113 937	074	⁴∟		_	113 93	7	8 736
쀭.	۲	Valeurs mobilière	s de placement	080		083	<sup>2</sup>		_		_	
3	Ī	Disponibilités		084	78 577	08	6			78 57	7	95 260
EXEMPLAIRE	1	Charges constatée	s d'avance *	092	56 168	09	4			56 16	8	49 779
	ŀ		Total II	096	822 081	09	8	365 46	5	456 61	.7	417 828
-	_		Total général (1 + II)	110	959 965	11	2	465 16	2	494 80	3	457 169
ŀ	_									Exercice N		Exercice N-1
- 1				PA	SSIF					NET 1	_	NET 2
Ī	T	Capital social ou	individuel *						120			
- 1	ł	Écarts de réévalus	ation						124			
1	ł	Réserve légale					_		126			
- 1	띩								130		$\neg$	
		Réserves régleme	dont réserve relative à l'achat d'o	ocuvio	es originales	,,,			132			180 338
OYER.	ž		d'artistes v	vivant	s •	131					$\dashv$	
٠	•	Report à nouveau							134			8 439
PAS	S	Résultat de l'exer	cice						136	(67 83	32)	96 140
ž.		Provisions réglen	nentées						140			
aratol	1							Total I	142	217 0	85	284 917
próp	_	Provisions pour r	isques et charges					Total II	154			
: Eta		Emprunts et dette							156			3 556
anvier 2010 : Etat próparatoire. NE PAS	(4)		ples reçus sur commandes en co	nurs					164			
Janvle									166	90 1	97	60 145
ablos	DETTES		omptes rattachés *	d- 11-11	i N :	169			172			50 655
тошог	_		nt comptes courants d'associés	de i ex	REICICE IN :	102	L		174		_	57 896
SAGE Experts-comptables		Produits constaté	s d'avance					T-1111			_	
E Exp	L						_	Total III	176		_	172 252
SAG						Total	_	éral (I + II + III)	180		_	457 169
	٠,	(1) Dont immobi	lisations financières à moins	193	3	(4		Dont dettes à plus d			195	
		.*-/	s à plus d'un an	197		_],,		ou créées au cours d	le l'e	obilisations acquises xercice *	182	18 025
	Æ	(3) Dont compte débiteurs	s courants d'associés	199		(5	14	Prix de vente hors T cédées au cours de l		des immobilisations	184	3 059
	_	1 deplients	* D	es ext	plications concernant cet	te rub						

		COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'I	EXE	RCICE (en liste)	GFiP	N°2033-B 2010
		te colligatoire (article 302 septies Désignation de l'entreprise LE FESTIN			Р.	Néant •
A-bit	s du	Code général des impôts) RÉSULTAT COMPTABLE	1	Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 0 9		cice N-1 clos le 1 2 2 0 0 8 J
1	_		210	303 210		596 527
1	1	dont export				
NO F		Production vendue     biens   et livraisons   215	214	301 292		288 446
OITA.	L	Services * (217)  Production stockés * (Variation du stock en produits intermédiaires,	218	301 292		200 440
D'EXPLOITATION		Production stockée * (Variation du stock en produits interneurales, produits finis et en cours de production)	222			
TS D'		Production immobilisée *	224			
PRODUITS	T	Subventions d'exploitation reçues	226	139 612		136 764
R R		Autres produits	230	341 713		353 943
	r	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	1 085 828		1 375 681
	†	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234			
1	t	Variation de stock (marchandises) *	236	(31 982)		18 608
	r	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238			
	t	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240			
NO	H	(dont crédit bail :	242	410 001		501 205
OITATION	1	Autres charges externes *: \( -\text{mobilier} :	244	11 246		7 027
,, ,	-	impois, taxes et verseniens assimiles	250	11 2.10		
51 s	-	Rémunérations du personnel *	-	257 005		207 859
CHARGES		Charges sociales (cf. renvoi 380)	252	71 101		79 216
E 5		Dotations aux amortissements *	254	10 101		19 457
		Dotations aux provisions	256	303 103		337 172
		Autres charges   dont provisions fiscales pour implantations commerciales a l'etranger dont cotisations versees aux organisations syndicales et professionnelles 260	262	55 185	Marie I	71 431
CHARGE	1	Syndicales et professionnelles Total des charges d'exploitation (II)	264		enical) es	1 241 976
ξŀ,	_	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	(92 477)		133 705
-	_	Produits financiers (III)	280	3		3
T LL	o DIVE	Produits exceptionnels (IV)	290	5 474		9 410
		Charges financières (V)	294	76		436
EXEMPLA	2	Charges Imalicities	300	0 4 832		8 208
Ĭ	SILOGO	Charges exceptionicities	300	6 (24 076)	1	38 333
		impots sur les benences	31			96 140
1 :	_	BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	31		314	
<u>ئ</u>	_	- RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	-		四次	67 832
OYER	un.	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	31			
S EN	Reintegrations	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	31	8		
IE PA	ntegr	Provisions non déductibles *	32	2		
olre.	Re	Impôts et taxes non déductibles * (cf nouveautés page 7 de la notice 2033.not)	32	4		
parat		Divers *, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés 247 des de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	33	0	調源	
at pre	w	Entreprise nouvelles (44. sexies)  Zone franche urbaine (44. sexies A) 987  Zone franche Corse (44. decies) 988			242	
0 : Et	Déductions	Reprise d'entreprises en difficulté (44. sezies A) 989 Pôle de compétitivité 990 production (44. sezies A) Pôle de compétitivité (44. undecies)			342	
er 20	Dédu	Divers*dont (44 quatertocieà) 345 Investissements outre-mer 344 Créance due au report en arrière du déficit 346 28 00	7		350	
Janvi	RÉ	SOURTH THE CALL AVANT DABLITATION DES DÉFICITS ANTÉRIFIES Bénéfice col		52	354	67 832
ables	_	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)	35	66	1000	
dwos	Déficits	(Entreprises I.S. seulement)  Déficits antérieurs reportables : *	34		360	
		ÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	37	70	372	
E Exp	-	Cotisations personnelles	-	n° du centre de gestion agréé :	388	67 832
;		nplémentaires facultatives 381 obligatoires de l'exploitant* : 380			308	
		ontant de la T.V.A. collectee 3/4 41 687 du personnel*: 3/6 9 dont appr	_	handicapés:	1	
	et s	services (sauf immobilisations): 378 47 253 de marchandises*: 39	1			
•	De	es explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.				

# IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

1	IMM	OBILISATION	NS		Valeur br	ute	es				T				$\top$	V	leur bru	ate des		Réé	valuation	légale *
•		IMOBILISÉ			immobilisa début de l'	tion	sau		Augmentati	ons			Diminution	s		im	mobilisa			Valeur	d'origine ons en fin	des im
mmobil	sations	Fends commen	rcial	400				402			4	104	14		40	6						
incorpo	relles	Autres		410	2	22	811	412	6	720	0 4	114			41	6	2	29 531				
salles		Terrains		420				422			4	24			42	6						
Immobilisations corporelles	C	onstructions		430				432			4	134			43	6						
os co	natériel et	tions technique toutillage indu	ustriels	440				442			4	444			44	6						
sation	Install agen	ations général cements diver	es s	450		51	845	452	2	750	0 4	154			45	6	5	54 595	5			
		riel de transpo		460		12	200	462			4	161			46	6		12 200				
E C	Autres	immobilisatio corporelles	ons	470		34	701	472	7	91	9 4	174	4	432	47	6	3	38 188	3			
Imm	obilisatio	ons financièr	res	480		2	733	482		63	6 4	184			48	6		3 369	9			
		TC	TAL	490	12	24	289	492	18	02	5 4	194	4	432	49	6	13	37 883	3			
11	MMORILI	AMORTISS		_	FS	λ	fontant de au débu		issements	1			ns : dotations		afférer	ts aux	élément	sements is sortis	,		des amort	
_						500		2	1 580	502			1 563	50	_	. acm	et repris	,,,,,	506	T	23	143
23	Immo	bilisations inco		es		500				512				51	+-	10010		0. 19. 10000	516	-		
Immobilisations corporelles			_			520				522				52	-				526	-		
- Corp		Constructions t		ues		530				532				53	-				536			
suoi	Install	Installations t tériel et outilla ations général aménagemen	es, age	ustrie ncem	ents,	540		3	2 152	542			5 187	54	+-				546	-	37	33
llisat		The second secon				550			7 421	552			2 440	55	+-				556	-		86
domi	Auto	Matériel de es immobilisat		_	lles	560		2	3 796	562			6 991	56	-		1	433	566	-		35
5	Autre	es immodilisat	ions co	ilvic		570			4 948	572			16 181	57	-			433	576	-		69
	DUTTE	VALUE O	OINIC	1/01		270	(19 9	6. 15%	et 0% pour	les en	treprise	es à	ITS, 16% pour	les e	ntrepris	es à l'I			12.1			
Ш	PLUS	-VALUES, N		-VAL	.023		(Si c	e cadre	est insuffisa	nt, joi	ndre u	n éta	t du même m	odèle)	-				_	=		
Natu		nobilisations	1				2	J			3				4				-	5		
	cédées v de poste à		PC	:																		
m	ises hors s	ervice ou es dans	-			_	-				+				+	-			+			
	patrimoi						- 1															
		industrielle.	6				7	7			8	1			9	1				10		
ne			101						T	-					1	Phys	ou mo	ins-values	_	101		
3	Vale	ur d'actif *	Amo	ortisse	ements •	V	aleur résid	duelle	Prix de	cessio	on •		Court terme *	Т		rius	ou mo		g term	00		
Imm		1		(2)	)		(3)			<b>①</b>	- 1	,	③	$\vdash$	19 9	( ( E		15 % or	_		0.5	<b>6 0</b>
	-		-			_			-		-			+	1,7 /		-	177000	110 /		-	
2	-	4 432	-	_	1 433	_	2	999	-	3 0	59		60	+							-	
	+		-						-					+								
3	-		-						-		-			+			_					
5	+		-		-				-	-				+								
6	+		-			-			-	0.00	-	_		+						-		
7	+					-			1		$\dashv$	_		+								
8	+		-			_			-					+								
9	+		-						_		_			+		100						
10	+		-		-	-			+					+							-	
TOTAL	578	4 432	580		1 433	582	2	999	584	3 05	59	586	60	58	31			587			589	
	1	Plus-value				579	-	223		larisat	-	590	80	58	-			594			595	
Récule	at net de	la concession						s de la						-			<b>SERIES</b>		-			
bénéfi	ciant du r	égime des plu	s-value	s à lo	ng terme (	CGI	art 39 ter	dectes).	propriete i	udou	iciic							591				
					TOTAL							596	60	58	5			597			599	

<sup>•</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

<sup>(1)</sup> Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bts JA, 210E et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

# RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES

ſ	Formulaire obligat Abis du Code	oire (article 30 général des im	02 Sep pôts)	ties Désignation de	l'enti	reprise :LE	FES'	rin				_				Néant	<b>□•</b>
-	I RE	LEVÉ DE	S PF	ROVISIONS - AMO	RTIS	SEMENTS DÉ	ROGA	TOIR	ES								
	A NATU	RE DES PR	ovis	ions		Montant au débu de l'exercice	ıt	,		ugmentations tions de l'exer			Diminutions reprises de l'exercice			Montant la fin de l'exercice	
Ì		Amorti	ssem	ents dérogatoires	600			602				604		606			
	Provisions réglementées	Dont ma		ions exceptionnelles	601			603	_			605		607			
	regiementees			sions réglementées	610			612				614		616			
	Provisi	ons pour r	isque	s et charges	620			622				624		626			
;		Sı	ır imi	mobilisations	630			632				634		636			
	Provisions pour	Su	r stoc	ks et en cours	640	337	172	642		365	465	644	337 172	646		365	465
	réciation							652				654		656			
CONSERVER		Autres pro	ovisio	ons pour dépréciation	660			662				664		666			
20				TOTAL	680	337	172	682	_	365	465	684	337 172	686		365	465
	B MOUVEMEN	TS AFFECT	ANT L	A PROVISION POUR AM	MORTI	SSEMENTS DÉRO	GATOIRE	s	1	VENTIL			OTATIONS AUX PROVI				PAYER
Ų,				Dotations	_	Reprises		4	L		si le cad	re C c	st insuffisant, joindre un ét				
EXEMPLAIRE	Immob. incor	porelles	700		70	05	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
N.	Terrains		710		71	15		4	2							_	
Z	Constructions		720		72	25		4	3								
YER.	Inst. techniqu mat. et outilla	ige	730		73	35		4	4								
ENVO	Inst. générale cements améi	s, agen- n. div.	740		74	15		4	5								
PAS	Matériel de transport		750		75	55		4	6								
ire. NE	Autres immo	bilisations	760		76	65		╛	7								
aratoire.		TOTAL	770		7	75		L	T	otal à reporte	r ligne	322 d	lu tableau n° 2033-B	780			
· · el		DÉFICIT	S RE	PORTABLES										_			<u> </u>
010 : E	Déficits rest	ant à report	er au	titre de l'exercice préce	édent	(1)								982			
Janvier 2010 : Elat	Déficits imp	Déficits imputés 983															
		ortables												984	_		
тртар	Déficits de l	l'exercice												860	├		832
SAGE Experts-comptables	Total des dé	ficits restar	nt à re	porter	-									870	<u></u>	67	832
E Exp	111	DÉFICIT	S PR	ROVENANT DE L'A	PPL	ICATION DU 2	09C							1			
SAG				de l'article 209C du CO										995	_		
	Déficits étra	angers des I	ME	antérieurement déduits	(artic	le 209C du CGI)								996			

<sup>(1)</sup> Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

# 5

# DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

ésignation de l'entreprise : LE FESTIN			ï	1 0 I
xercice ouvert le :	Durée	e en nombre de mois	L	12
- L. C. J. Hautronico		Α		В
- Production de l'entreprise	961	303 210	108	
Ventes de marchandises	991		109	
Production vendue - Biens	992	301 292	141	
Production vendue - Services	964		111	
Production stockée	965		143	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	966	139 612	113	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	967	341 713		
Autres produits de gestion courante	Marie 1		115	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	TERMS.		116	
ransferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	993	至14年2月1日2日1日2日1日2日2日1日 11日日日日日日日日日日日日日日日日日日日	接接	
Transferts de charges de personnel et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	997		118	CONTRACTOR OF STREET
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	1997			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	998		119	
TOTAL 1	994	1 085 828	144	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers		Α		В
Achats de marchandises (droits de douane compris)	969		121	
Variation de stocks (marchandises)	970	(31 982)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	971	B and the first	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	972		145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	973	389 772	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			146	and constitution of the co
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti TP	974	1 270		
larges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	985		128	e del moleculario com
Autres charges de gestion courante	975	55 185	ENGAN.	是其形式的
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	超過	但可能觀點	148	
Abandons de créances à caractère financier (en partie)			149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante			150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs), T.I. P.P.	976		133	MARCHAEL TO
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti TP	977			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			135	
TOTAL 2	978		152	
III - Valeur ajoutée produite		Α		В
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	979	671 583	13	7

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

<sup>(1)</sup> Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 969 à 974, 975 et 976 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 965 et portées en ligne 985.

(6)

### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2033-F 2010

nulaire obligatoire o de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt	(1) Néant   *
EXERCICE CLOS LE 31122009 N° SIRET 3 7 7 9 6 1	0 7 3 0 0 0 4 8
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LE FESTIN	
ADRESSE (voie) Bât.G2 .Quai Armand Lalande	
CODE POSTAL 33300 VILLE BORDEAUX	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE 901 NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE 903 NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904
CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :	
Forme juridique Dénomination	
N' SIREN (si société établie en France) % de détention No	de parts ou actions
Adresse: N* Voie	
Code Postal Commune Pays	
Forme juridique Dénomination	
N' SIREN (si société établie en France) % de détention N	de parts ou actions
Adresse: N* Voie	
Code Postal Commune Pays	
Forme juridique Dénomination	
N' SIREN (si société établie en France) % de détention N	o de parts ou actions
Adresse: N' Voie Voie	
Code Postal Commune Pays	
de juridique Dénomination	
	de parts ou actions
Adresse: N° Voie Commune Pays	
Code Postal Commune Pays Pays	
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :	
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)	
Nom marital	de parts ou actions
Naissance: Date N' Département Commune Pays Pays	
Adresse: N° Voie Commune Pays Pays	
Code Postal Commune Pays	
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)	
	de parts ou actions
sance: Date N° Département Commune Pays	
Adresse: N* Voie	
Code Postal Commune Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableaux en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(7)

ulaire obligatoire le l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N°2033-G 2010

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)	Néant	

EXERCICE CLOS LE 31122009	N' SIRET 3 7 7 9 6 1 0 7 3 0 0 0 4 8
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LE FESTIN	
ADRESSE (voie) Bât.G2 .Quai Armand Lalande	
CODE POSTAL 33300 VILLE I	BORDEAUX
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
EN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N* Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N* Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N* Voie Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
se: N* Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N* Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N* Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
/ ` 'sse: N* Voie	
Code Postal Commune	Pays

Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

### ANNEXE

de du 01/01/2009 au 31/12/2009

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 27/02/2010

#### **PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2009 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31/12/2008 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 494 802,90 E.

Le résultat net comptable est une perte de 67 832,04 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/02/2010 par les dirigeants.

#### 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
  - Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
  - Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Edité le 27/02/2010

# 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

### 3.1 - Frais de recherche & développement = 5 000 E

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	5 000	183	4 817	%

#### 3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

# 3.2.1 - Immobilisations brutes = 137 883 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	22 811	6 720		29 531
Immobilisations corporelles	98 746	10 669	4 432	104 983
Immobilisations financières	2 733	636		3 369
TOTAL	124 289	18 025	4 432	137 883

# 3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 99 697 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	21 580	1 563		23 143
Immobilisations corporelles	63 369	14 618	1 433	76 554
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	84 948	16 181	1 433	99 697

# 3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais recherche deve	5 000	183	4 817	5 ans
Concess.dts similair	24 531	22 959	1 572	1 an
Instal./agenc.divers	54 595	37 339	17 256	3 à 10 ans
Materiel de transpor	12 200	9 861	2 338	5 ans
Mat.bureau & informa	26 278	20 703	5 575	3 à 5 ans
Mobilier	11 911	8 652	3 259	10 ans
TOTAL	134 514	99 697	34 817	

### 3.3 - Etat des créances = 287 151 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 284		3 284
Actif circulant & charges d'avance	283 867	283 867	
TOTAL	287 151	283 867	3 284

### **ANNEXE**

te du 01/01/2009 au 31/12/2009

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 27/02/2010

### 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

# 3.4 - Provisions pour dépréciation = 365 465 E

			Reprises	Reprises	
Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	337 172	365 465	337 172		365 465
Comptes de tiers					1
Comptes financiers					
Total	337 172	365 465	337 172		365 465

# 3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 10 930 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	8 731
Autres créances	2 199
Disponibilités	
TOTAL	10 930

# 3.6 - Charges constatées d'avance = 56 168 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Edité le 27/02/2010

### 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 4.1 - Etat des dettes = 277 718 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	90 197	90 197		
Dettes fiscales & sociales	59 328	59 328		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	128 193	128 193		
TOTAL	277 718	277 718		

### 4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 54 596 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	25 812
Dettes fiscales & sociales	28 784
Autres dettes	
TOTAL	54 596

### 4.3 - Produits constatés d'avance = 128 193 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Edité le 27/02/2010

### 5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 604 503 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	303 210	50,16 %
Prestations de services	299 404	49,53 %
Produits des activités annexes	1 781	0,29 %
Rabais, remises & ristournes accord.	107	0,02 %
TOTAL	604 503	100,00 %

### .2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -24 076 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-92 477		-92 477
Résultat financier	-73		-73
Résultat exceptionnel	641		641
Participation des salariés			
TOTAL	-91 908	-24 076	-67 832

### 5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Edité le 27/02/2010

# 8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

#### 8.1 - Produits à recevoir = 10 930 E

Produits à recevoir		Montant
Clients et comptes rattachés :		8 731
	Clients factures a etablir( 418100 )	8 731
Autres créances :		2 199
	Divers pdts a recevo( 468700 )	2 199
	TOTAL	10 930

### 8.2 - Charges constatées d'avance = 56 168 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance( 486000 )	56 168
TOTAL	56 168

### 8.3 - Charges à payer = 54 596 E

Charges à payer		Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		25 812
•	Fourn.fts non parven( 408100 )	25 812
Dettes fiscales et sociales :	tes fiscales et sociales :	
	Pers conges a payer( 428200 )	18 651
	Ch.soc.dette cong.a( 438200 )	7 100
	Org.soc.autr.charg a( 438600 )	3 033
	TOTAL	54 596

### 8.4 - Produits constatés d'avance = 128 193 E

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance( 487000 )	128 193
TOTAL	128 193